

NAO 2023, Orgueil et Confrontation

« Quel gâchis ! »

Désaccord des parties, notamment, sur les rémunérations !

En l'absence de **préparation du syndicat majoritaire** « arrivant les mains dans les poches » sans projet et les **incohérences de la Direction**, les négociations se sont déroulées dans une **ambiance amateuriste**.

FO, syndicat majoritaire ! Prenez vos responsabilités face aux salariés : « **Ce n'est pas ma faute, c'est eux !** », n'est pas une réponse mais un manque de respect vis-à-vis des collègues.

Notre contexte est très complexe (inflation et politique sociale de ces dernières années), mais l'orgueil a pris le dessus et les parties se sont braquées... au détriment des salariés.

La Cfdt n'a jamais cessé d'argumenter en matière de rémunération, temps de travail et d'amélioration des conditions de travail. **Ni la direction ou l'OS majoritaire n'ont su s'ouvrir à un véritable dialogue social afin de développer des acquis sociaux, inexistants dans l'UES.**

Dans sa **ligne décisionnaire unilatérale et sans argumentation**, la direction n'ose même pas maintenir ses choix. Dans ce cas, pourquoi demande-t-elle la caution des syndicats représentatifs ? Encore une fois, de **l'incohérence dans le discours** et une **position de supériorité** qui l'empêche de communiquer sur les perspectives. Cette méthode ne permet **pas d'adopter une posture d'équilibre avec les Organisations Syndicales**.

Les OS ont le droit de demander la lune si elles en rêvent, mais la Cfdt ne fera pas le choix d'être dans l'agressivité au risque de stimuler les orgueils **au détriment du résultat pour les salariés**.

L'équipe de négociateurs **Cfdt a argumenté l'intégralité de ses demandes sans** avoir le **retour** et l'effet escompté car la Direction n'a pas mis les moyens pour étudier les revendications. Le travail reste à faire pour les années à venir. La Direction peut encore vérifier la pertinence des arguments présentés par la Cfdt.

À tel point qu'elle assure qu'une **étude est en cours pour la revalorisation des grilles de salaires** sur les **métiers en tension** notamment sur la fibre. La Cfdt, espère que la Direction mettra assez de ressources pour que cette étude porte ses fruits d'ici à la fin de l'année. Il s'agit de **se mettre au niveau du marché de l'emploi**, avec la mise en place d'une rémunération cohérente pour les salariés.

En conséquence, **notre UES aura la plus petite enveloppe d'augmentation** et elle sera **répartie de manière individuelle** en dehors de la prime d'ancienneté sauvée par la CFDT. Une **répartition** également sur la **part variable et surtout sans réelle garantie d'attribution et de devenir des montants non distribués**.

Exit la prime « vacances », l'augmentation de la part employeur sur les frais de repas, les augmentations collectives...

A vous les conséquences de l'inflation... Chaque partie se drape dans la légitimité de sa posture (inflexible).

Qui a une posture constructive pour défendre les intérêts collectifs des salariés et de l'entreprise... C'est la Cfdt !



Suivez-nous sur les
réseaux sociaux

POUR AUJOURD'HUI ET POUR L'AVENIR !
VOTRE INTERET EST NOTRE PRIORITE !

Pour tous renseignements, **votre contact CFDT :**

contact.uesiliad@cfdt-iliad.fr

Le 21 Aout 2023

Abdellah AHNAOUIYAK

DS CFDT UES Iliad